

Lettre d'intention

Entre

L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille,

Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Montpellier,

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,

Et

Le Comité de Pilotage (COPIL) de l'accord bilatéral pour la médecine traditionnelle chinoise,

Considérant le protocole de coopération en matière de médecine traditionnelle chinoise entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine, signé le 1^{er} mars 2007 à Pékin,

Considérant le protocole en matière de médecine traditionnelle chinoise entre l'administration d'Etat de la médecine traditionnelle chinoise et l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, signé le 26 septembre 2012 à Paris,

Les centres hospitaliers régionaux universitaires français ayant une expérience en matière de soin, d'enseignement et/ou de recherche dans le champ des médecines complémentaires, et de la médecine chinoise en particulier, ont initié la constitution d'un groupe de travail pour mettre en commun leurs connaissances et leur savoir-faire. Ils souhaitent partager avec leurs partenaires chinois les éléments d'une lettre d'intention, base d'une collaboration étroite :

- Soucieux de répondre à la demande des personnes malades, les centres hospitalo-universitaires souhaitent que ces pratiques se développent selon des règles de bonnes pratiques cliniques.
- Responsables, avec les universités auxquelles ils sont rattachés, de la formation des professionnels de santé, les centres hospitalo-universitaires doivent veiller à ce que les personnels qui exercent les médecines complémentaires, et la médecine chinoise en particulier, soient correctement formés.
- Conscients de la nécessité d'évaluer ces pratiques et des bénéfices qui pourraient être tirés d'une véritable complémentarité entre la médecine occidentale et la médecine chinoise pour la santé des populations, les centres hospitalo-universitaires souhaitent remplir pleinement leur rôle et développer une recherche clinique académique dans ce domaine.

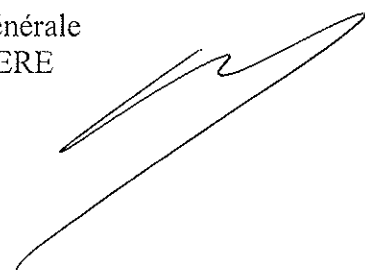
Pour ce faire, les centres hospitaliers régionaux universitaires de Lille, Montpellier, Paris et Strasbourg, premiers membres du groupe de travail, souhaitent exprimer par cette lettre d'intention leur volonté de collaborer étroitement avec leurs homologues chinois et établir des partenariats inter-hospitaliers équilibrés avec des hôpitaux universitaires de médecine chinoise, suivant le modèle initié par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. Ils souhaitent que ces accords s'inscrivent dans le cadre de l'accord intergouvernemental sur la médecine traditionnelle chinoise signé le 1^{er} mars 2007 à Pékin entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine. Les accords inter-hospitaliers signés dans ce cadre tiendront compte des spécificités de chacun des partenaires, français et chinois.

Le groupe de travail constitué par les centres hospitaliers régionaux universitaires français pourra être l'interlocuteur privilégié côté français des relations avec leurs homologues de la République populaire de Chine.

Fait à Paris, le 22 avril 2013, en 6 exemplaires en langue française et chinoise.

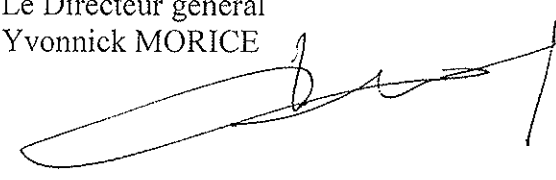
Pour
l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

La Directrice générale
Mireille FAUGERE



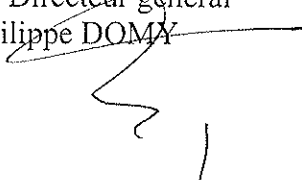
Pour
le Centre Régional Hospitalier Universitaire
de Lille

Le Directeur général
Yvonnick MORICE



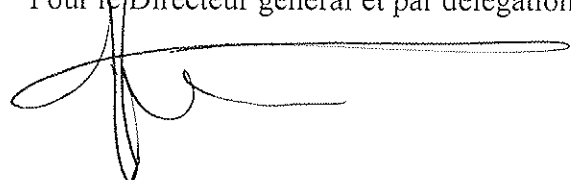
Pour
le Centre Hospitalier Universitaire de
Montpellier

Le Directeur général
Philippe DOMY

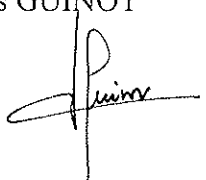


Pour
le Centre Hospitalier Universitaire de
Strasbourg

Pour le Directeur général et par délégation



Le président de la partie française du COPIL
de l'accord intergouvernemental sur la
médecine chinoise
François GUINOT



Le Président de la partie chinoise du COPIL
de l'accord intergouvernemental sur la
médecine chinoise

WANG Guoqiang, Vice-Ministre de la
santé, Directeur général de l'Administration
d'état pour la médecine traditionnelle
chinoise



巴黎公立医院集团、
里尔大学地区大学医院集团、
蒙彼利埃大学地区大学医院集团、
斯特拉斯堡地区大学医院集团
与
中国国家中医药管理局

合 作 倡 议 书

本倡议书是基于中华人民共和国政府与法兰西共和国政府于 2007 年 3 月 1 日在北京签署的中医药合作协议，以及中国国家中医药管理局与巴黎公立医院集团于 2012 年 9 月 26 日在巴黎草签的中医药协议。

在补充医疗，尤其是中医药医疗、教学和研究方面具有一定实践经验的法国 4 个地区的大学医院集团发起成立一个工作协作组，目的是通过中法合作平台加强与中方相关机构合作；共享在此方面知识，技能和经验。法方希望在已签署的框架协议规定范围内与中方合作伙伴进行如下密切合作：

- 积极适应患者需要，协作组大学医院希望中医药的临床实践在恪守有关临床规范的前提条件下得以良性发展。
- 协作组大学医院与所合作的大学配合，负责培训医疗卫生执业人员，并监督补充医学从业人员，尤其是中医药从业人员的医疗实践，确保培训质量。
- 鉴于评估这些医疗实践和疗效可能会为人类健康服务的西医带来重要补充作用的必要性，协作组大学医院希望将自身在临床科学研究领域的经验应用于上述合作。

基于以上目的，里尔、蒙彼利埃、巴黎和斯特拉斯堡大学医院希望通过倡议书的形式，表达希望参照巴黎公立医院集团开启的模式与中方同行紧密合作，与中方中医药大学医院间建立合作伙伴关系的意愿。法方希望这些合作是在中华人民共和国政府与法兰西共和国政府于 2007 年 3 月 1 日在北京签署的中医药政府间合作协议的框架之内。基于这一框架签订的医院间协议将考虑中法双方的每一合作伙伴的具体情况。

法国大学医院成立的工作组应被中方对应机构视作优先开展合作的对象。

本协议于 2013 年 4 月 22 日巴黎在签署，以中文和法文两种语言书就，一式六份。

巴黎公立医院集团

执行总裁
Mireille FAUGERE

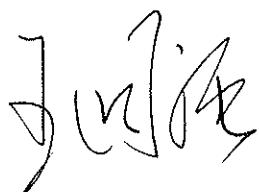


蒙彼利埃地区大学医院集团

执行总裁
Philippe DOMY

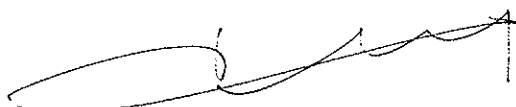


中法中医药合作委员会中方主席
中国卫生与计划生育委员会副主任
国家中医药管理局局长
王国强



里尔地区大学医院集团

执行总裁
Yvonnick MORICE



斯特拉斯堡地区大学医院集团

执行总裁



中法中医药合作委员会法方主席
弗朗索瓦·基诺
François GUINOT

